

Le service d'écoute APE du « Pôle Parentalités »



Horaires d'Allo Parlons d'Enfants :

- lundi, mardi et jeudi de 12h à 19h
- mercredi de 10h à 19h
- vendredi 12h à 18h

Le **02.99.55.22.22** est un numéro local non surtaxé depuis les téléphones fixes et portables.

Pour nous contacter :

pole.parentalites@yahoo.com



Pôle Parentalités Un projet novateur

Un dispositif de déploiement
des savoir-faire parentaux



Le pôle parentalités vise à promouvoir les compétences parentales en proposant des actions dédiées à cet effet. Celles-ci permettent à toutes les parentalités de s'exprimer librement, tout en prenant en compte leurs singularités et leurs savoir-faire pour que chacun construise ses propres solutions.

*Autant de manières d'être parents
que de parents...*

La création du dispositif « Pôle Parentalités » résulte d'une volonté commune des associations « Des Amis les Rochers » et de l'Adapei 35 - Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine.

Celles-ci, de part leur histoire, leurs missions et leurs valeurs, souhaitent apporter une aide à toute personne rencontrant des difficultés avec un enfant, un adolescent.

A l'origine, un service de prévention, « Allo Parlons d'Enfants », fut mis en place en 2010 par l'association « Des Amis les Rochers ». Les deux associations se sont rejointes dans la continuité de leurs réflexions sur la parentalité pour accompagner et soutenir les parents et les professionnels, au-delà de leurs missions dans les établissements.



Différentes actions mises en place pour soutenir parents et professionnels :

PRÉVENTION

Faciliter l'accompagnement des personnes qui font face à des questionnements, des difficultés du quotidien avec un enfant, un adolescent ou un jeune adulte. La prévention permet d'anticiper et contribue à la recherche commune de solutions adaptées pour répondre au plus près des besoins des parents. L'orientation s'appuie sur des ressources actualisées et des partenaires mobilisables sur le territoire.

ÉCOUTE

Favoriser par une écoute anonyme la prise en compte de l'autre dans sa souffrance et dans ses attentes. Elle facilite la mobilisation des compétences de l'appelant. L'écoute est assurée par une équipe de professionnels et de bénévoles formés à cet effet.

ÉCHANGE

Proposer un soutien aux enfants, adolescents et jeunes adultes par une aide personnalisée aux parents, leur entourage mais aussi aux professionnels exerçant auprès de ce public. Les expériences et les savoir-faire mutualisés des parents offrent des possibilités d'échanges et une prise en compte globale des difficultés liées à l'exercice de la parentalité. Le pôle met en place des groupes de paroles et facilite l'accès à des ressources pour répondre aux besoins des parents.

RECHERCHE

FORMATION

Offrir un espace de réflexion, d'analyse et de compréhension des enjeux mais aussi des problématiques que pose la notion de parentalité. Pour ce faire, le pôle organise des colloques, des formations, des interventions et des travaux de recherche afin de mieux appréhender ces questions et ainsi faciliter la réflexion et l'élaboration de nouvelles pistes d'actions.